

Rapport d'activités de Van Vu Dinh - Secrétaire Général du SCMPVL

Gardiens des traditions, les foires et les marchés hebdomadaires rythment toujours profondément la vie de notre département, de ses villes et villages.

Restant très attractifs pour les commerçants non sédentaires et de grande proximité, ils contribuent à l'économie de nos territoires.

Raphaël Liogier, sociologue et philosophe affirme que la mixité sociale continue à se faire surtout sur les marchés des villes et villages contrairement au café d'une époque pas si lointaine.

Ces grands marchés ouverts, restent d'ailleurs selon lui les véritables lieux d'échanges qui demeurent actuellement en termes de contact direct humain dans nos grandes villes et les plus petits villages.

A nous, commerçants de marchés, de rester les défenseurs de ces échanges de qualité de vie.

Mais comme chacun le sait, notre activité demeure fragile puisque exercée de "plein vent" et de ce fait en proie aux intempéries, mais aussi à divers impondérables tels que :

- des annulations et autres déplacements de marchés
- l'installation de mobilier urbain souvent inapproprié au marché
- Sans oublier les multiplications à n'en plus finir des surfaces de commerces industriels, avec des extensions des créations ou encore le commerce en ligne...

La liste est loin d'être exhaustive.

Toutefois, nous résistons, grâce à la reconnaissance de notre clientèle, notre professionnalisme, notre diversité et le service de proximité que nous offrons sur un espace de liberté. En effet, dans notre département nous pouvons compter en moyenne près de 15 marchés chaque jour.

Mais, c'est aussi la responsabilité de l'organisation professionnelle de préserver nos conditions de travail, notre "outil de travail", en veillant en concertation avec les municipalités à la cohérence de l'organisation de ces marchés, en étant l'interface entre les différents acteurs des municipalités et les commerçants du marché.

Nous pouvons dire d'ailleurs qu'en Vaucluse, la plupart des communes œuvrent dans cet esprit avec un soutien concret à notre activité. Avec notamment, la tenue régulière de la commission des marchés. Elle joue en effet un rôle essentiel pour le maintien d'un marché de qualité et permet d'entretenir de bonnes relations entre les communes qui accueillent un marché et les commerçants non sédentaires.

Ainsi certaines villes réunissent cette commission trois à quatre fois par an pour les marchés les plus importants. C'est le travail concerté émergeant de ces commissions qui permet d'aboutir à un marché cohérent.

Toutefois, Si nos relations sont sereines avec la plupart des villes, la défense professionnelle n'est pas un vain mot. En effet, notre profession a dû faire face en 2014 à de nombreuses atteintes à ses droits dans certaines communes avec la remise en question de plusieurs principes essentiels tels que :

- **l'Affichage des places vacantes** : celles-ci ne sont pas toujours affichées ce qui ouvre la porte à des situations ambiguës et litigieuses. D'autre part, certaines communes modifient les modes d'attributions de places pour les passagers pour satisfaire à certains critères identitaires fixés par la commune. Ainsi les passagers doivent appeler la veille avant de se rendre sur le marché le lendemain matin et certains se voient refuser une place bien que certains emplacements soient vacants.
- **l'Attribution des places** : Les attributions de places doivent être évoquées dans le cadre des commissions de marché tant pour les mutations que les titularisations et les transmissions en toute transparence. Le rôle de l'organisation professionnelle est de soutenir les recours lorsque ceux-ci sont motivés.
- **la Modification de la tarification des droits de place** et les augmentations prohibitives de ceux-ci : nous dénonçons par ailleurs avec fermeté certaines méthodes, consistant à s'appuyer sur une consultation tronquée de l'organisation pour valider des orientations en donnant le sentiment que nous avons été consultés alors qu'il n'en est rien. Nous avons fait les frais de ce principe par exemple pour l'application d'une double facturation mètre carré et mètre linéaire - ainsi qu'une augmentation déraisonnée des tarifs de droits de place.

Tournez la page SVP



- **le Contrôle des papiers des commerçants** : ceux-ci doivent être demandés aux titulaires 1 fois par an en début d'année. Mais ils doivent également être demandés aux passagers car il arrive encore trop souvent que des commerçants indélicats déballetent sans être en règle ce qui occasionne une concurrence déloyale pour nos collègues.
- **Remodelage arbitraire du périmètre du marché** : nous faisons également les frais de "restructurations" de marchés, dont le seul objectif, il faut le dire, n'est autre que satisfaire certains commerçants de centre-ville en retirant par exemple les commerçants déballetant devant certaines boutiques et ce malgré leur ancienneté. C'est dans cette ambiance qu'un grand nombre de commerçants ont été poussés à abandonner le marché devant de telles pressions leurs droits n'étant respectés, n'étant pas considérés comme les bienvenus.
- **la question du stationnement des véhicules** : la facturation supplémentaire appliquée sur nos véhicules de travail est scandaleuse.
- **le problème récurrent des terrasses** qui s'étendent sur le périmètre du marché au détriment de certains commerçants
- **la gestion des déchets** : le sujet reste brûlant car la collecte sélective n'a jamais été mise en œuvre par les collectivités territoriales qui cherchent à facturer un service sans en avoir la charge. L'organisation professionnelle s'oppose à ce désengagement et rejette le principe selon lequel les commerçants devraient ramener leurs déchets pouvant être contaminés.
- **les arrêts maladie remis en questions**
- sans oublier **les délégations de service public** sur lesquelles nous restons vigilants et qui restent un danger imminent pour nos marchés ou encore la lutte contre les commerçants indélicats qui fleurissent l'été venu avec des méthodes de vente racoleuses et des tarifs prohibitifs.

Quant aux attributions de places dans des espaces inappropriés ou des tarifications d'électricité importantes sans facturation les dérives sont nombreuses...

Ces villes semblent oublier notre présence 52 semaines par an pour les animer, tout en payant une taxe pour travailler. Elles fragilisent davantage nos commerces déjà durement touchés, mais bien sûr là n'est pas leur préoccupation.

En revanche, certaines de ces villes bénéficient d'importantes subventions via des plans FISAC qui doivent normalement intégrer le marché. Or, bien souvent ces dossiers ne prennent pas en compte les actions de promotion que nous menons sur leurs marchés. Cherchez l'erreur.

Malgré tout, nous poursuivons notre action et demeurons indépendant, mais nous en payons le prix fort.

Préserver notre métier, c'est le défendre par la voix de l'organisation professionnelle, mais préserver son image, son identité passe également par la promotion avec le Comité Permanent pour la Promotion des Marchés.

Afin de pouvoir pérenniser cette action de promotion, cela fait deux ans que nous développons aussi des actions d'autofinancement comme le Loto des Marchés en Provence, organisé à la salle des fêtes de Sorgues. Celui-ci s'est déroulé le 8 février en 2014. A noter qu'il se déroulera cette année le 7 février prochain toujours à Sorgues à la salle des fêtes et nous comptons sur la présence nombreuses de nos collègues.

Nous avons également finalisé en 2014 un projet qui nous tenait à cœur depuis de nombreuses années en termes de développement durable. Il s'agit de la réalisation des sacs papier "Marchés en Provence" – 100.000 exemplaires de sacs fruits 1 et 2 kg et 20.000 exemplaires de sacs kraft blanc impression couleur.

Nos commerces sont systématiquement pointés du doigt concernant la propreté, à nous de montrer que notre environnement est au cœur de nos préoccupations. Nous espérons que les institutions nous soutiendront pour pérenniser et élargir cette action en 2015.

Nous avons également emmené notre exposition "Foire et Marchés d'Hier à Aujourd'hui" en Touraine en février à l'occasion du Congrès de la Fédération Nationale des Syndicats des Marchés de France.

Sans oublier nos actions classiques comme la fête des mères à Sorgues et Châteaurenard avec des bouquets de fleurs offerts aux mamans ou la fête de la gastronomie cette année sur les marchés de Cavaillon et Vaison-la-Romaine, le concours de pétanque à Sorgues au mois d'Octobre.

Sans oublier les animations de Noël sur les villes de Sorgues et de Cavaillon.

Il est bon de rappeler toutefois, que l'organisation professionnelle ne se limite pas à ces dossiers car ils sont très nombreux et les dossiers non évoqués pourront l'être à la demande de nos adhérents à la fin des travaux de l'assemblée et au cours du débat qui suivra.

Je vous remercie de votre attention.